

Recherches sociographiques



Nouvelles technologies et société

Charles Davis

Volume 27, numéro 2, 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056227ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056227ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Davis, C. (1986). Compte rendu de [*Nouvelles technologies et société*]. *Recherches sociographiques*, 27(2), 337–339. <https://doi.org/10.7202/056227ar>

« ouverture » aux réalités nord-américaines (en matière d'information et d'écoute d'émissions américaines, notamment), alors que, paradoxalement, les milieux populaires sont les plus grands amateurs de « québécoïté », notamment par leur consommation d'émissions québécoises.

Le chapitre 5, signé par Bruno Jean cette fois, constitue à lui seul une autre partie, puisqu'il traite de la consommation de l'ensemble des médias. Il s'en dégage que le temps total consacré aux médias varie peu d'une ville à une autre, voire d'une classe sociale à une autre, mais que les différences observées proviennent davantage de l'appartenance ou non au marché du travail, ainsi que d'une consommation différenciée des médias. En d'autres termes, on peut parler d'homogénéité culturelle, selon les classes sociales, quel que soit le milieu, et de variations importantes induites par la présence ou l'absence d'un média (tel un quotidien régional); de plus, « le fait d'être ou de ne pas être dans le système de production économique » constitue un fait déterminant « du temps consacré aux médias » ainsi que de ce qu'on pourrait appeler la structure d'attention aux différents médias.

Le chapitre 6, enfin, sous la plume de Danielle Lafontaine, traite de la réceptivité aux informations socio-politiques. C'est sans peine qu'il est possible de démontrer l'influence déterminante de facteurs structuraux, essentiellement la classe sociale et la division sexuelle, sur le degré de réceptivité à l'information. Au passage, il est noté que la consommation des médias écrits s'avère « plus déterminante que l'écoute de la radio et surtout de la télévision » (p. 300), comme s'il y avait des « paliers en profondeur » dans la pénétration des *mass media*; l'attention au contenu qui est véhiculé peut s'avérer fort superficielle malgré un temps important d'écoute (c'est sans doute le cas de l'écoute de la musique radiophonique); une telle « attentivité » est modulée par les rapports sociaux de classe, facteurs structuraux et « culture de l'information » étant, naturellement, en étroite interdépendance.

Bref, un ouvrage pionnier, à mi-chemin entre l'analyse descriptive et les réflexions fondamentales, et qui a le mérite d'aborder la question des *mass media* dans son ensemble et selon les facettes parmi les plus cruciales.

Gilles PRONOVOST

*Département des sciences du loisir,
Université du Québec à Trois-Rivières.*

Nouvelles technologies et société, Actes du colloque du 45^e anniversaire de fondation de la Faculté des sciences sociales, (Marc-Adélar Tremblay, rédacteur), Québec, Faculté des sciences sociales, Université Laval, 1985, 306p.

La Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, en automne 1984, à l'occasion de son 45^e anniversaire, s'est penchée sur le thème « nouvelles technologies et société ». Le livre qui en est le résultat comprend une quinzaine de communications scientifiques, la plupart faites par les professeurs de l'Université.

Les communications présentent toute une gamme de perspectives, depuis l'incantation du guru technologique jusqu'au discours le plus classique. Leur diversité se manifeste tant dans la démarche que par la qualité. Certaines sont très courtes, rédigées rapidement; d'autres sont soigneusement travaillées. Quatre sont présentées sous la rubrique générale « nouvelles technologies et société »; les autres sont regroupées autour des thèmes suivants: les nouvelles technologies et la politique, l'économie, l'emploi, la culture, la recherche. L'hétérogénéité des textes à l'intérieur de ces catégories requiert, pour fin d'analyse, un autre regroupement.

Un premier ensemble de textes prend nettement position contre le déterminisme technologique et tente d'identifier quels facteurs sociaux ou politiques sont à l'origine des choix. Stanley Bréhaut

Ryerson nous rappelle, dans « Les défis technologiques », que la question des impacts sociaux de la technologie ne date pas d'hier, et il situe le problème du contrôle des technologies dans le contexte des rapports de propriété et de pouvoir. Jean-Jacques Simard s'attaque aux thèses déterministes et examine les aspects technologiques liés aux domaines du fonctionnement de l'État, telles les politiques culturelle, économique, industrielle et de main-d'œuvre. Gilles Breton rappelle que l'introduction des nouvelles technologies ne doit pas être déterminée uniquement par le marché et la concurrence, mais que bon nombre de facteurs sociaux doivent être pris en compte. Le problème de la répartition inégale des coûts et des bénéfices du changement technologique est soulevé dans plusieurs textes. Huguette Dagenais, dans sa communication sur « Le travail des femmes et la micro-informatique », note que les emplois créés par l'informatisation ne sont pas de ceux qui sont accessibles aux personnes dont l'emploi aura été éliminé. Dans son analyse du problème du partage des coûts et des bénéfices du changement technologique, Réjean Landry conclut qu'en l'absence de règles permettant un partage équitable, des situations sont souvent engendrées où « le gagnant reçoit tout et le perdant perd tout » (p. 132). Il propose la création au Québec d'un bureau d'évaluation des choix technologiques dont le mandat inclurait « l'examen de l'ampleur et de la redistribution des coûts et des bénéfices de l'innovation technologique entre les membres de la collectivité québécoise » (*ibid.*). Gilles Dussault suggère que les sciences sociales établissent « aussi rigoureusement que possible les faits quant aux conséquences de l'informatisation » (p. 171) et il propose un prélèvement sur les profits des entreprises qui « réduisent ou éliminent les besoins en main-d'œuvre » (p. 170), tandis que Pierre Fortin espère qu'un « esprit de coopération » se développera entre les « partenaires sociaux » en ce qui concerne les changements technologiques et l'emploi (p. 142).

Un deuxième groupe de textes porte plus ou moins sur le rôle des sciences sociales eu égard au changement technologique. John Meisel identifie un certain nombre des conséquences du changement technologique dans le domaine de l'information et précise comment les sciences sociales seront susceptibles d'en faire l'analyse et l'évaluation : c'est une réflexion sur les stratégies possibles des sciences sociales face aux nouvelles technologies qui nous est proposée, en insistant sur les questions d'ordre moral. Guy Rocher invite les sciences sociales à se pencher, non seulement sur les impacts des nouvelles technologies, mais aussi sur « les dimensions sociales de l'implantation » de celles-ci (p. 50), en proposant comme thèmes de recherche, à titre d'exemples, le problème des effets culturellement uniformisant des technologies du loisir, et celui de la communication entre les gens formés en science et technologie et ceux formés en sciences sociales et humaines. Jean Mercier s'interroge sur « la plasticité des arrangements institutionnels » face aux nouvelles technologies et plaide en faveur de l'analyse du présent à la lumière du passé. Richard Cloutier examine le cas de l'introduction de l'ordinateur à la maison et trace un parallèle avec l'implantation d'une autre technologie électronique domestique : la télévision. C'est une comparaison utile qui permet à la fois de regarder le phénomène froidement et de créer des catégories d'analyse. Dominic Dumont, Langis Madgin et Daniel Otis présentent les résultats d'une étude sur l'utilisation de l'informatique par les étudiants gradués en sciences sociales. Il semble que l'informatique soit utilisée surtout comme outil de travail et moins comme outil de progrès scientifique, même si le « discours du virage technologique » semble avoir déjà influencé, dans une certaine mesure, ce milieu.

Un troisième ensemble de communications porte plus généralement sur les aspects culturels des nouvelles technologies ou aborde celles-ci et leur impact dans un cadre métaphorique. La communication d'Edgar Morin vise à nous persuader de l'avènement d'une « nouvelle dialogique », un dialogue médiatisé par l'informatique entre la culture humaniste (« la pensée symbolico-mythologique-magique ») et la culture scientifique (« la pensée empirico-rationnelle »), « deux formes d'intelligence, deux formes d'organisation » (p. 27), sans parler du problème de la « bio-cérébralisation », l'articulation entre « le réseau cérébral artificiel » et la bioindustrie. Pierre Maranda, dans une communication intitulée « L'informatique, miroir de notre excellence », note que l'impact des technologies informatiques sur la culture prend la forme d'une nouvelle métaphorisation, par exemple le « reformattage » des rapports sociaux, mentaux, émotifs. Spencer

Star reprend l'idée exprimée dans *Turing's Man* d'une « technologie définissante » et dresse une liste de onze éléments caractéristiques de la technologie informatique qui, à la fois la distinguent des technologies anciennes, et vont en quelque sorte canaliser la recherche en sciences sociales : il s'agit de la maîtrise de la complexité, l'apprentissage par l'ordinateur, etc. Enfin, Vincent Lemieux propose, comme nouveau paradigme de recherche en sciences sociales, celui de la communication.

Le livre reproduit fidèlement l'atmosphère et le protocole d'un colloque. Certaines communications improvisées, qui étaient peut-être intéressantes lorsque présentées verbalement, sont trop sommaires pour mériter d'être reproduites dans une publication. On trouve dans ce livre beaucoup d'allocutions et de présentations transcrites, de sorte que l'on se demande si l'effet visé n'est pas d'ordre célébratoire. Ces courts documents recueillis pour la postérité divers moments intimes du colloque, par exemple l'invitation lancée par le recteur aux spécialistes de l'Université en sciences sociales d'« envahir massivement ce champ » qu'est l'étude de l'impact des nouvelles technologies (p. 9). On trouvera aussi une liste longue de dix-huit pages des noms de tous les participants.

Enfin, le livre comprend deux bibliographies, l'une thématique traitant des dimensions « politique », « économie et emploi », « travail » et « culture », et l'autre annotée. La première, de vingt-neuf pages, présente les titres plus ou moins en vrac, et la deuxième recense une cinquantaine de titres non moins hétéroclites, en les commentant brièvement. On sympathise avec les efforts de l'auteur, Claude Racine, pour rendre cette littérature accessible.

Étant donné l'énormité du champ de réflexion proposé pour le colloque, on ne saurait reprocher aux organisateurs ou aux auteurs de ne pas avoir tout couvert. On notera toutefois que la plupart des communications portent sur les impacts des nouvelles technologies ou sur leur diffusion ; les facteurs sociaux qui affectent leur production ou qui déterminent leurs caractéristiques n'attirent pas souvent l'attention. En outre, si plusieurs communications ont pour fonction d'exposer des thèmes devenus classiques, celles qui profitent de l'occasion pour étendre leur réflexion à la situation au Québec ou au Canada sont plus rares.

Si l'on peut avoir quelques réserves sur la façon dont le colloque a été converti en publication — notamment la présentation de l'ouvrage, qui semble s'inspirer de considérations d'ordre local — on ne doit pas sous-estimer l'intérêt du projet entrepris par l'Université Laval : sensibiliser son propre milieu sur un sujet complexe d'importance majeure. C'est une conception du rôle de l'université et des sciences sociales qui sera sans doute imitée dans les années à venir.

Charles DAVIS

Conseil de la science et de la technologie du Québec.

La sociologie et l'anthropologie au Québec, Actes du colloque de l'Association des sociologues et anthropologues de langue française (Trois-Rivières, 1983), Montréal, ACFAS, 1985. (« Les Cahiers de l'ACFAS », 33.)

L'ACSALF avait de bonnes raisons pour tenir son colloque de 1983 sur le thème du métier de sociologue et d'anthropologue. Options perdantes sur le « marché » de l'emploi, nos deux disciplines ont été déclarées en haut lieu voies de relégation, réservées « aux imbéciles et aux mal pris » (P. Bernard). « Comme pour le professionnel court, il faut céder ce champ [les sciences humaines] à ceux qui, pour des raisons diverses (financières, intellectuelles, etc.) ne peuvent accéder à d'autres programmes. » (*Les emplois en 1990 : les options gagnantes*, Ministère de l'éducation, 1983 ; cité par Paul Bernard, p. 112.) J'ai bien peur, malheureusement, que ce ne soit pas avec les Actes de ce colloque que puisse s'amorcer « le travail de revalorisation de la formation en sociologie et anthropologie » (S. Langlois, p. 24), ne serait-ce qu'à cause de l'édition infecte. Les copies n'ont